Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Vingt Juin — en mil huit cent quarante-six, à Huit heures du matin

Acte de mariage de Antoine Jacques Costa

âgé de Vingt trois ans, né à la Garde — département du Var — le Vingt Janvier — du mois de décembre — mil huit cent vingt trois — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du Var — fils majeur de André Costa — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du Var — et de David Elizabeth Cadeau — sans profession — sans parents

N. 9 Costa

Et de Mlle Adelaïde Marie Melanie Merand (Emmaline)

âgée de Vingt neuf ans, née à la Garde — département du Var — le trente — du mois de décembre — mil huit cent vingt sept — domiciliée à la Garde — département du Var — fille majeure de feu Joseph Merand et de Marie Jeanne profession de propriétaire — domicilié à la Garde — département du Var — veuve de feu Jean Pierre Gabriel Gérard, propriétaire — domicilié à la Garde — département du Var — sans parents

Merand.

Les actes préliminaires sont 1° la publication du mariage faite par nous sans opposition les dimanches dix et Vingt Sept du Mois de Mai dernier. — 2° Acte de naissance des futurs époux dont celui de l'époux du jour de son décès fixé à ce jour et le mariage de leurs parents ci-dessus dénommés

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Adelaïde Marie Melanie Merand et l'autre Antoine Jacques Costa.

En présence de Jean André Ribaud — domicilié à Toulon — département du Var — âgé de Trente ans, profession de maçon — non parent ni allié des époux

De Jean Joseph Charles Roque — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de Trente quatre ans, profession de maçon — non parent ni allié des époux

De Jean Pierre Emmanuel Pitton — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de trente neuf ans, profession de propriétaire — non parent ni allié des époux

Et de Jean Jean Baptiste Bonifacy — domicilié à Toulon — département du Var — âgé de Quarante ans, profession de Maître charpentier — non parent ni allié des époux

Après quoi, moi Jean François Lou Maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre Mariés ou Conjoints, les deux témoins ci-dessus nommés et les parents ci-dessus nommés

Merand — Costa — Ribaud — Bonifacy — Roque — Pitton — Magnan

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Six Sept Juin — en mil huit cent quarante-six, à Cinq heures du Soir

Acte de mariage de Jean Rodin Lombard

âgé de Vingt deux ans, né à la Garde — département du Var — le sept — du mois de Juillet — mil huit cent vingt trois — profession de employé à l'octroi public — domicilié à la Garde — département du Var — fils majeur de Jean André Lombard — profession de propriétaire de tuiles — domicilié à la Garde — département du Var — et de Marie Apolonie Jourdi — sans parents

N° 10 Lombard

Et de Mlle Anne Marie Gabrielle Bouffiet (Eulinde)

âgée de vingt deux ans, née à la Garde — département du Var — le Six Juin — du mois de Juin — mil huit cent vingt quatre — domiciliée à la Garde — département du Var — fille majeure de Guillaume Bouffiet — profession d'agriculteur — domicilié à la Garde — département du Var — et de feu Marie Thérèse Mangeau — sans parents

Bouffiet

Les actes préliminaires sont 1° la publication du mariage faite par nous sans opposition les dimanches dix et quatorze du mois de Juin courant 2° actes de naissance des futurs époux et de leurs dites et dénommées

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Anne Marie Gabrielle Bouffiet et l'autre Jean Rodin Lombard.

En présence de Jean Joseph Dominique Nicolas — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de quarante ans, profession de propriétaire — non parent ni allié des époux

De Jean Charles Marie Barthélemy — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de trente ans, profession de propriétaire — non parent ni allié des époux

De Jean François Camille Maillon — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de trente neuf ans, profession de propriétaire — non parent ni allié des époux

Et de Jean Pierre Baptiste Comier — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de trente ans, profession de notaire royal — non parent ni allié des époux

Après quoi, moi Jean François Lou Maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les Conjoints, les époux et les époux, les autres parties ont déclaré ne le savoir

Lombard — Lombard — Bouffiet — Nicolas — Maillon — Comier — Magnan